

Aperçu du FNB — PLUS

Gestion de placements Manuvie limitée

Fonds à revenu stratégique Plus Manuvie - série FNB

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Fonds à revenu stratégique Plus Manuvie - série FNB que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails sur ce fonds négocié en bourse (« Fonds ») dans son prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion de placements Manuvie limitée au 1-877-426-9991 ou à l'adresse fondsmutuelsmanuvie@manuvie.ca ou visitez le www.manulifeim.com/retail/ca/fr/regulatory/etf-facts.

Avant d'investir, évaluez si le Fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'OPC. Les stratégies qui le distinguent des autres types d'OPC sont notamment les suivantes : le recours accru à des dérivés à des fins de couverture et de placement, une plus grande capacité à vendre des titres à découvert et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Ces stratégies seront utilisées en conformité avec les objectifs de placement du Fonds. Selon la conjoncture du marché, elles pourraient accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Bref aperçu

Date de création du FNB : 13 septembre 2024

Valeur totale au 31 juillet 2024 : 50,7 millions de dollars

Ratio des frais de gestion (RFG) * : n.d.

Gestionnaire du fonds : Gestion de placements Manuvie limitée

Gestionnaire de portefeuille : Gestion de placements Manuvie limitée

Sous-conseiller : Manulife Investment Management (US) LLC and Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited

Distributions : Mensuelles

* Cette information n'est pas disponible, car la série est nouvelle.

Information sur les opérations

(12 mois se terminant le 31 juillet 2024)

Symbole boursier : PLUS

Volume quotidien moyen * : n.d.

Bourse : Cboe Canada

Nombre de jours de négociation * : n.d.

Monnaie : Dollars canadiens

* Cette information n'est pas disponible, car la série est nouvelle.

Information sur l'établissement du prix

(12 mois se terminant le 31 juillet 2024)

Cours du marché * : n.d.

Valeur liquidative * : n.d.

Écart acheteur-vendeur moyen * : n.d.

Pour obtenir les versions à jour du Bref aperçu, de l'Information sur les opérations et de l'Information sur l'établissement du prix, visitez le <https://www.manulifeim.com/retail/ca/fr/regulatory/etf-facts>.

Dans quoi le FNB investit-il ?

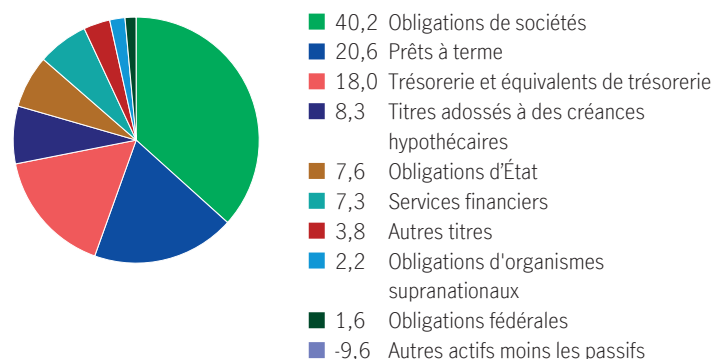
Le Fonds a comme objectif de placement de maximiser le rendement total au moyen de la production d'un revenu et de la plus-value du capital. Il investit principalement dans des titres de créance de gouvernements et de sociétés des marchés émergents et développés, y compris des obligations de qualité, des obligations à rendement élevé, des prêts et des créances titrisées ainsi que des instruments en devises. Pour maximiser le rendement total, le Fonds peut avoir recours à l'effet de levier, créé au moyen de l'utilisation de dérivés, d'emprunts de fonds et/ou de ventes à découvert. L'exposition brute du Fonds ne dépassera pas 300 % de la valeur liquidative du Fonds et ne devrait généralement pas en représenter plus de 50 %.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 juillet 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Les 10 principaux placements (31 juillet 2024)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	18,0 %
2. JPMorgan Chase & Co., 3,65 %, 31 déc., 2049	3,4 %
3. Dime Community Bancshares, Inc., privilégiées, 9,00 %	2,8 %
4. Fannie Mae Pool, 1 sept., 2053	2,2 %
5. Freddie Mac Pool, 1 déc., 2052	2,0 %
6. Bank of Hawaii Corp., privilégiées, 8,00 %	1,5 %
7. GFL Environmental, Inc., 2,50 %, 27 juin, 2031	1,4 %
8. Hilton Domestic Operating Co., Inc., 1,75 %, 8 nov., 2030	1,4 %
9. Freddie Mac Pool, 1 nov., 2052	1,3 %
10. Fannie Mae Pool, 1 juin, 2052	1,3 %
Pourcentage total des dix principaux placements	35,3 %
Nombre total de placements	149

Portefeuille de placements (%) (31 juillet 2024)



Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

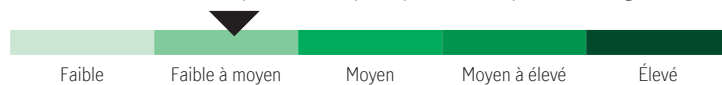
Aucune garantie

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Niveau de risque

Gestion de placements Manuvie estime que la volatilité de ce Fonds est **Faible à moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle série du Fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Gestion de placements Manuvie. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un Fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du Fonds, qui a été calculé en tenant compte de la valeur liquidative du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FNB du Fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série FNB du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de série FNB :

Établissement du prix

Les parts de série FNB ont 2 types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les parts de série FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du Fonds peuvent changer le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de série FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.

En général, plus cet écart est petit, plus les parts de série FNB sont liquides. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Les parts de série FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de 2 manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui ce FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir un revenu tout en mettant l'accent sur la plus-value du capital
- cherchent à diversifier leurs placements au moyen de titres étrangers
- recherchent un OPC alternatif qui peut avoir recours à l'effet de levier
- préfèrent un niveau de risque faible à moyen pour leurs placements
- investissent à moyen ou à long terme

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du Fonds. Les frais et les charges (y compris les commissions) peuvent varier entre les séries d'un fonds et entre les fonds. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission à votre maison de courtage lors de chaque achat ou vente de parts de série FNB du Fonds. Les commissions varient d'une maison de courtage à l'autre. Certaines maisons de courtage offrent des FNB sans commission ou exigent un montant minimum à l'achat.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces dépenses directement. Ils vous affectent parce qu'ils réduisent les rendements de cette série du Fonds. Les frais associés à la série FNB sont composés des frais de gestion, des frais d'administration fixes, de certains frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels correspondent à 0,78 % de la valeur de FNB, de la série et les frais d'administration fixes annuels correspondent à 0,15 % de la valeur de la série. Comme cette série est nouvelle, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

La commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

3. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais administratifs	Gestion de placements Manuvie peut, pour le compte d'un Fonds, imputer un montant convenu entre le gestionnaire et le courtier désigné ou un courtier à l'égard du Fonds afin de compenser certains frais d'opérations associés à une émission, à un échange ou à un rachat des parts de série FNB du Fonds. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts de série FNB du Fonds par l'entremise des services de la bourse.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Gestion de placements Manuvie ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du Fonds.

Gestion de placements Manuvie limitée

500 King St North, Del Stn 500 G-B, Waterloo (Ontario) N2J 4C6

Service à la clientèle sans frais : 1-877-426-9991

Courriel : fondsmutuelsmanuvie@manuvie.ca

<https://www.manulifeim.com/retail/ca/fr/regulatory/etf-facts>